

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 36 (1999)  
**Heft:** 1403

**Artikel:** Une assemblée contre des promoteurs  
**Autor:** Brutsch, François  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1014834>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une assemblée contre des promoteurs

**Le recours contre le centre commercial de La Praille pose la question des modalités de la démocratie associative.**

**S**UR LE FOND, le recours décidé par la section genevoise de l'Association Transports et Environnement (le TCS vert) est amplement justifié (lire sur le sujet *DP* 1394): il sanctionne le travail bâclé de l'Etat qui adopte un plan localisé de quartier comprenant un centre commercial destiné essentiellement à une clientèle automobile, contraire aux principes généraux de sa propre politique (aménagement du territoire, pollution, transports), et non conforme aux exigences légales d'étude de l'impact sur l'environnement. Pourquoi? Parce que le financement du nouveau stade de la Praille en dépend.

Nous sommes face à un syndrome de Stockholm: otages des promoteurs, les partisans du stade se font les supporters actifs d'un projet qui n'aurait au-

cune chance de réalisation pour lui-même.

## Comment consulter?

Sur la forme, le comité de l'ATE a souhaité ne pas prendre seul une telle décision, comme il en avait la compétence, mais consulter la base: convoqués en assemblée générale, les 5000 membres genevois ont donc pris démocratiquement leur décision – par vingt-neuf voix contre vingt-six et cinq abstentions dans un sous-sol de la Vieille-Ville.

Ceux qui s'en indignent n'auraient certainement rien trouvé à redire au résultat inverse! Mais l'inadéquation manifeste de modalités associatives du XVIII<sup>e</sup> siècle pose des interrogations lé-

gitimes (nous avons évoqué ce problème dans *DP* 1088 et 1353): il y a aujourd'hui bien d'autres possibilités, plus gratifiantes, d'utiliser sa soirée; et il existe simultanément des moyens de renouveler et diversifier les modes d'expression, de consultation et de décision: on pense au vote par correspondance (précédé d'une assemblée de discussion, mais sans pouvoir décisionnaire – la qualité du débat y gagnerait) et à l'utilisation de l'Internet (mise à disposition d'informations, possibilités d'échanges directs). La vitalité et la crédibilité du mouvement associatif exigent une telle évolution pour rendre aux membres leur qualité de citoyennes et de citoyens actifs dans la cité, et non de simples consommatrices et consommateurs de prestations.

fb

## EXPO NATIONALE

# Mutatis mutandis

**A**UX FAUX PAS dans la gestion et au déficit de communication des responsables d'Expo. 01 répondent les tergiversations et les craintes des autorités politiques. Il y a vingt-cinq ans, les problèmes d'organisation et de financement étaient tout aussi aigus. Par contre, contrairement à aujourd'hui, la volonté politique n'a jamais fait défaut, comme le rappelle opportunément Bruno Vanoni dans le *Tages Anzeiger* (1<sup>er</sup> octobre 1999).

## Des prêts jamais remboursés

Dix-huit mois avant la date prévue pour l'ouverture, des voix se font entendre pour retarder la manifestation. Le Conseil fédéral s'y oppose fermement. Pourtant, à ce moment, près de la moitié du budget n'est pas assurée. Un budget qui par ailleurs ne cesse d'augmenter: 87,4 millions en 1961 lorsqu'est prise la décision de principe d'organiser une exposition nationale; 104,4 millions un an plus tard; 179,5 millions en été 1963 et

187,8 millions au moment de l'ouverture le 30 avril 1964.

Septante jours après l'inauguration de l'Exposition nationale, le nombre des visiteurs reste inférieur aux prévisions. À tel point que la direction doit solliciter un prêt urgent de la Confédération, aussitôt accordé. Vingt jours plus tard, l'argent est dépensé et la faillite menace. Le Conseil fédéral est prêt à injecter une somme supplémentaire. Mais la délégation des Finances s'oppose à ce cavalier seul du gouvernement. Qu'importe. C'est alors le Parlement qui approuve à l'unanimité ces deux prêts dont il sait pertinemment que l'Expo ne pourra jamais les rembourser.

Au total, le Parlement libère une somme de 67,8 millions de francs, trois fois plus qu'initialement décidé. Il n'était pas question de «laisser tomber cette belle œuvre nationale créée avec passion et courage avant tout par nos concitoyens romands et dans une perspective d'avenir», déclarèrent alors les porte-parole des commissions parlementaires.

jd

## NOTE DE LECTURE

# Le renouveau de la philosophie politique

**L**E MAGAZINE LITTÉRAIRE a choisi pour thème de son numéro d'octobre la philosophie politique. On connaît la formule: une brève présentation de philosophes jugés importants. La sélection est nécessairement en partie arbitraire, mais toutefois représentative. C'est un bon stimulant. À relever par exemple un «portrait» de la pensée d'Anthony Giddens, inspirateur et conseiller de Tony Blair, qui a publié depuis 1971 une demi-douzaine d'ouvrages d'importance non encore traduits en français, le Seuil annonçant pour l'an prochain une traduction et présentation de *The Third Way – the Renewal of Social democracy*. Et Pierre Rosanvallon, en se réjouissant du nouvel élan de la philosophie politique, nous avertit qu'elle ne doit pas être trop «universitarisée» et réduite à une histoire des idées, mais liée aussi à l'expérience politique vivante et vécue.

À travers ce kaléidoscope d'auteurs, des références utiles, des pistes bibliographiques. Une bonne mise en appétit.

ag